



Guéret, le 10 mars 2017

Aujourd'hui se tenaient le CTSD et le CDEN concernant la répartition des moyens de la carte scolaire de notre département. Ces instances sont prévues pour être des moments de notre vie démocratique, l'une pour consulter et recueillir l'expertise de nos collègues, l'autre pour valider la proposition auprès des personnels, des parents d'élèves, des élus et des délégués de l'éducation nationale.

Nous, représentants du personnels de l'UNSA éducation condamnons fermement la méthodologie qu'a choisie d'employer Madame la Directrice d'académie. En effet un groupe de travail préparatoire s'est tenu lundi 6 mars afin d'étudier les propositions de notre administration. Aucune proposition concrète ne nous a été présentée, aucune réponse précise n'a pu être apportée à nos questions, pire, Madame la directrice d'académie ne s'est pas déplacée ne serait-ce que pour saluer les membres du groupe de travail. Dans ces conditions il nous est impossible de valider la proposition de répartition, les organisations syndicales ont donc rejeté à l'unanimité la proposition qui nous a été faite ce matin.

Nous avons choisi de boycotter également le CDEN afin de mobiliser les élus, les parents d'élèves et tous les citoyens sensibles à l'offre éducative portée dans notre département.

Nos collègues sont actuellement dans la plus grande incertitude quant à l'avenir de leurs missions, la pérennité de leurs structures et la qualité de leurs conditions de travail. Les parents d'élèves s'inquiètent légitimement du sort que la politique départementale en matière d'éducation réserve à notre tissu scolaire.

L'Unsa Education souhaite rappeler que la politique nationale en matière d'éducation affiche un nombre ambitieux de recrutements que nous ne pouvons que soutenir, la ministre a encore rappelé le 7 février lors de la réunion des recteurs qu'il était nécessaire de consolider le déploiement des réseaux d'aide à la scolarisation des élèves en difficultés (RASED), la circulaire de rentrée paru hier au Bulletin officiel rappelle que les conventions ruralités comme celle que nous avons signé il y a deux ans doivent amener à une réflexion territoriale qualitative prenant en compte les spécificités sociales de nos territoires ruraux.

Pourquoi la Creuse devrait-elle être le parent pauvre de la refondation ? Est-ce une fatalité de nous soumettre au manque d'ambition de nos administrations ? Sans rentrer dans des comportements dogmatiques et stériles, nous souhaitons à l'UNSA éducation que se manifestent les signes d'une véritable volonté de travail et de réflexion autour de l'offre éducative de notre territoire.

Pour cela, nous exigeons que la convention ruralité se transforme en un véritable outil de réflexion et de dialogue social, qu'un comité de pilotage soit créé comme il est prévu dans le Bulletin officiel du 11 octobre, qu'une personne référence soit nommée afin de piloter cette réflexion qui engage tout notre territoire.

Que se passera t'il dans notre département si un gouvernement moins sensible à l'utilité du service public se retrouve aux commandes, combien de postes, de classes ou d'écoles devront nous alors payer comme lourd tribut à un manque d'ambition sociale et politique.

Si nous saluons la prise en compte même tardive de l'administration, des besoins en remplacements de notre département se concrétisant par la création de 9 brigades mobiles dans le projet.

Nous demandons de toute urgence une rallonge du ministère en terme d'attribution de postes, c'est au bas mot **une quinzaine de postes** qu'il nous faudrait pour remplir convenablement les missions attendues et prévues par notre service public.

Nous demandons à ce que soit effectif en Creuse dès la rentrée **le redéploiement des Réseaux d'aides à la scolarisation des élèves en difficulté.**

Nous demandons à ce que dans chaque école de l'éducation prioritaire (principalement le secteur de Bourganeuf), soient attribués des moyens pour **ouvrir des postes de plus de maîtres que de classe** (PDMQDC) tel que le prévoit la circulaire de rentrée.

Enfin nous soulignons que le simple **affichage** dans un projet de carte scolaire d'une ouverture de brigade mobile ou d'un dispositif plus de maître que de classe ne peut pallier à l'absence effective d'une structure classe dans les écoles qui en font les frais.

Citoyens, élus, chers collègues, défenseurs de l'école publique, la refondation de l'école n'est pas passée par notre territoire, que vous viviez à

Ahun, Ars, Auzances, Bord St Georges, Bourganeuf, Boussac Bourg, Bussière Dunoise, Chatelus Malvaleix, Chéniers, Crocq, Dun le Palestel, Guéret, La Celle Dunoise, Lavaufranche, Lépaud, Mauson Feyne, Mérinchal, Montboucher, St Priest La Feuille, St Sylavin Bas le Roc, Soumans, chez vous, chez nous, la politique de la Dasein c'est marche ou creuse.